

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/d1a23021-f5ae-4258-a941-4204f544f4ae>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/d1a23021-f5ae-4258-a941-4204f544f4ae> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Serfaty \(Serfaty\), Vidal](#)

Date de soutenance : 08-12-2011

Directeur(s) de thèse : [Gautier Pierre-Yves](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droits dérivés, Oeuvre audiovisuelle, Droit d'adaptation, Droit de "remake", Droit de "sequel", Droits de "merchandising", Droit au respect de l'oeuvre, Contrat de production audiovisuelle, France

**Mots-clés** :

- Médias audiovisuels -- Production et réalisation - Droit - France
- Droit d'auteur -- Droits dérivés - France
- Marques de commerce

**Résumé** : Les rapports entre l'oeuvre audiovisuelle et les droits dérivés présentent deux tendances contraires. La première de ces tendances est celle de l'autonomie. En effet, certaines exploitations dérivées ont pour objet des oeuvres telles que les titres et les personnages qui bénéficient d'une protection indépendante de l'oeuvre audiovisuelle. Ce mouvement s'accroît lorsque les titres et les personnages font l'objet de dépôts de marques, car la finalité de la marque diffère de celle du droit d'auteur. La protection cumulative crée des interactions entre les droits, tant dans leur existence que dans leur exercice. Une dernière manifestation de cette autonomie réside dans l'exclusion des droits dérivés du champ de la présomption de cession des droits d'exploitation au producteur, cette exclusion se justifiant par le fait que les droits dérivés ont pour objet la création et l'exploitation d'oeuvres nouvelles. La seconde de ces tendances est celle du rattachement des droits dérivés à l'oeuvre audiovisuelle. Tout d'abord, la propriété commune de l'oeuvre audiovisuelle implique un consentement de l'ensemble des coauteurs à son adaptation. Ensuite la liberté de l'adaptateur est limitée par le droit au respect de l'oeuvre qui fait obstacle à la dénaturation de l'oeuvre audiovisuelle. Enfin, la pratique révèle que le producteur s'érige en personnage pivot de l'exploitation de l'oeuvre audiovisuelle en lui assurant une unité organique. A l'origine des investissements consentis en vue de la création initiale, il va ainsi chercher à participer le plus largement possible aux fruits de l'exploitation en se faisant céder les droits dérivés et en concluant des sous-contrats d'exploitation.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2011PA020075

Type de ressource : Thèse